



Sélectif Inter-régional classique /sprint Tours

Samedi 20 et dimanche 21 janvier 2018

Le CKCT est heureux de vous inviter au sélectif inter-régional classique/sprint DESCENTE à Tours sur le Cher. Pour la « classique », le parcours comprend une partie en eau-calme (2,4km), puis un parcours d'eau-vive classe 3 (240m). Pour le « sprint », 240m d'eau-vive classe 3.

ORGANISATION : Canoë Kayak Club de Tours

- R1 : Vassili PRIJAC
- Juge Arbitre : en attente (FFCK)
- Responsable Informatique : Raphael TIRAN

PARCOURS :

- Départ classique : Virage en amont du bassin de CEL devant le Pôle Nautique du Cher
- Arrivée classique : Fin du bassin d'eaux-vives de Tours
- Sprint départ et arrivée: Bassin d'eaux-vives Ile Balzac de Tours

ACCESSIBILITE :

- Licences Compétition 2018 en règle sur le site fédéral (Pagaie couleur et certificat médical) de minimales à vétéran.
- Niveau « Pagaie verte eaux vives » minimum (à jour sur le site fédéral)

PROGRAMME :

- **Samedi 20 janvier 2018** : classique sur le Cher et le stade d'eau-vive de Tours.
 - 11h30 à 13h00 : Remise des dossards au Pôle Nautique du Cher (pour les 2 jours)
 - 12h45 à 13h30 : Réunion chefs d'équipes au club house du Pôle Nautique du Cher
 - 10h00 à 13h45 : navigation libre sous la responsabilité des clubs
 - 14h00 : Premier départ
 - 16h00 : Fin de la course
 - 16h15 à 17h15 : Navigation libre sur le stade d'eau-vive
 - 17h30 : remise des médailles au club house Pôle Nautique du Cher
 - 18h30 : Pot de l'amitié et séance de dédicaces de Stéphane SANTAMARIA (Champion du monde 2016 et 2017, C2 DESCENTE SPRINT)
- **Dimanche 21 janvier 2018** : Sprint stade d'eaux vives Ile Balzac (Tours)
 - 09h00 à 09h30 remise des dossards au stade d'eau-vive (pour ceux qui n'ont pas fait la classique)
 - 08h30 à 09h45 navigation libre sous la responsabilité des clubs
 - 10h00 à 12h00 1^{ère} manche
 - 13h30 à 16h00 2^{ème} manche
 - Remise des récompenses à la fin de chaque catégorie



CKCT 5 Avenue de Florence 37000 Tours
Club *** FFCK-Ecole Française de Canoë Kayak
Association Agréée Jeunesse et Sports N° 37. S. 091
Numéro Siret : 34314027300024

REGLEMENT / SECURITE :

- Entraînement libre : Code du sport et règlement FFCK
- Durant la course : règlement FFCK descente
- Contrôle des bateaux au débarquement suivant les directives du juge arbitre
- Sécurité nautique mise en place par l'organisation durant les courses uniquement.
- Le parcours peut être modifié en fonction du niveau d'eau sur le bassin d'eau-vive.

INSCRIPTIONS :

**LES INSCRIPTION SE FERONT SUR LE SITE DE LA FFCK
AU PLUS TARD LE MERCREDI 17 JANVIER 2018, 23h59.**

- Frais d'inscription : 5 € par compétiteur et par course
- Chèque de caution « dossard » libellé à l'ordre du CKCT (10 € par personne ou 50 € pour le forfait club à partir de 5 compétiteurs).
- Pas de prise en compte des inscriptions sans règlement.
- Aucune inscription sur place.

RENSEIGNEMENT :

Vassili PRIJAC (R1) – ckct.tours@gmail.com – 02 47 44 92 66

ADRESSE DE L'EVENEMENT :

Canoë-Kayak Club de Tours

PÔLE NAUTIQUE DU CHER (derrière)

5 avenue de Florence

37 000 TOURS

02 47 44 92 66

ckct.tours@gmail.com

